

3^e année licence droit
Cours de A à K

INTRODUCTION AU DROIT INTERNATIONAL

Durée de l'épreuve : 1 heure.



Exposez vos connaissances sur chacune de ces deux questions :

1/ L'interprétation des traités

2/ La coutume devant les juridictions françaises

Document autorisé : NEANT.

UNIVERSITÉ DE STRASBOURG – FACULTÉ DE DROIT
LICENCE DROIT 3^{ÈME} ANNÉE – 2018-2019 L Z

INTRODUCTION AU DROIT INTERNATIONAL PUBLIC

Pr A. HAMANN

2^{ème} session 2018-2019

UEC (1h)

Document autorisé : NEANT



Question 1 (4 points)

Une déclaration unilatérale peut-elle créer une obligation internationale pour l'Etat ?

Question 2 (4 points)

Lorsqu'un Etat est lié par des obligations internationales (conventionnelles et/ou coutumières) incompatibles, quelles en sont les conséquences pour lui ?

Question 3 (4 points)

Peut-on contraindre un Etat par le recours à la force à exécuter ses obligations internationales en cas de violation ?

Question 4 (4 points)

Les individus peuvent-ils se prévaloir devant les tribunaux internes de normes internationales ?

Question 5 (4 points)

Qu'appelle-t-on une obligation *erga omnes* et quelles sont ses particularités ?